

-----  
**DÉLIBÉRATION DE20-015**

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf janvier, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à Montpeyroux sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 22 janvier 2020

Présents : Cyril SEILLEN, Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADÉ, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Thierry HÉRITIER, Éric REY, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Yveline TESSONNEAU, Gérard BONNAMY, Jocelyne ARSIGNY, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON, Magalie LEPLET

Pouvoirs : Jean-Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADÉ, Karine LEY à Éric REY, Annie MAIGRE à Christian GALLOT, Lucette MOUTREUIL à Philippe FAYET

Secrétaire : Éric REY

Membres en exercice : 31 Présents : 25 Votants : 30 Abstentions : 1 Contre : 0 Pour : 29

**OBJET : ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT INTERCOMMUNAL A SAINT ANTOINE DE BREUILH - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire le projet de réalisation d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal à Saint Antoine de Breuilh.

Il indique que les travaux sont estimés à 1 232 000.00 € HT.

Monsieur le Président précise qu'un dossier de demande de subvention sera déposé auprès :

- ✓ État au titre de la DETR
- ✓ CAF
- ✓ MSA
- ✓ Région

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité, accepte cette proposition et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Le Président  
Thierry BOIDÉ